

<http://www.snetap-fsu.fr/L-essentiel-du-CTEA-et-CNEA-du-23.html>



L'essentiel du CTEA - et CNEA - du 23 avril 2015

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : lundi 27 avril 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Les 3 points qu'il faut retenir !

Le [CTEA](#) et le [CNEA](#) se sont réunis le jeudi 23 avril 2015 sur deux points principaux :

- avis sur le projet d'arrêté de l'Éducation nationale sur l'enseignement moral et civique au lycée général et technologique
- avis sur le projet d'arrêté modifiant les objectifs du MG 1 du Bac Pro

1 - Déclaration liminaire du Snetap-FSU

En préalable de l'ordre du jour du [CTEA](#) le Snetap-FSU est intervenu sur la question du dialogue social au sein des instances avec des textes présentés sans concertation et dans l'urgence.

Le Snetap-FSU a également dénoncé les conditions de préparation des rentrées 2015 et 2016 (moyens en décalage complet par rapport à la poussée démographique, [EAP](#) incapable d'accueillir des jeunes qui en font la demande car rien n'a été anticipé pour l'accueil les jeunes issues de la génération 2000).

Le Snetap-FSU a par ailleurs dénoncé l'ouverture sauvage d'une MFR en PACA sans consultation et avis des instances régionales et en situation de concurrence avec 2 [EPLEFPA](#).

Enfin, le Snetap-FSU a une nouvelle fois interrogé la [DGER](#) sur la réorganisation territoriale en cours et ses conséquences sur l'organisation et le suivi de l'EA à travers le devenir des [SRFD](#).

2 - Avis sur [le projet d'arrêté sur l'enseignement moral et civique](#)

La loi de Refondation prévoit que l'enseignement moral et civique (EMC) soit mis en ½uvre à tous les stades de la scolarité à la rentrée 2015-2016. L'avis demandé au CTEA et au CNEA porte sur l'évolution et l'organisation des horaires (la présentation des contenus est faite à titre d'information)

Le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) du 10 avril 2015 avait émis un avis négatif (dont vote contre de la FSU) sur ce texte.

En résumé le projet prévoit la mise en place de l'EMC, avec une demi-heure hebdomadaire, en Bac général. Pour les classes de 1ère et Terminale de la voie technologique, la demi-heure est prise sur l'enveloppe des groupes à effectif réduit.

Si le Snetap-FSU a souligné des éléments intéressants dans ces textes il a surtout dénoncé la différence de traitement entre les voies générale et technologique et la voie professionnelle et plus particulièrement encore un traitement à part de l'Enseignement Agricole.

3 - Avis sur [le projet d'arrêté modifiant les objectifs du module MG 1 du Bac Professionnel](#)

Depuis plusieurs mois, le Snetap-FSU contestait les choix de la DGER d'allègement du programme d'Histoire-Géographie en Bac Pro de l'Enseignement agricole. Le Snetap-FSU avait souligné l'importance de l'enseignement de la seconde guerre mondiale, des génocides de cette période ainsi que l'action de la France et des français durant ces événements tragiques. Il avait également insisté sur la nécessité d'étudier avec les élèves la vie

politique française dans une perspective plus longue.

Il a fini par être entendu, au moins en partie, car **le projet d'arrêté présenté par la DGER modifie enfin les objectifs du module MG 1 en revenant sur une partie des allègements.**

En fichier joint, un [compte-rendu plus exhaustif](#) de ces instances.

Pour la délégation du SNETAP-FSU

Olivier Bleunven

secrétaire général adjoint

secteur Pédagogie et Vie Scolaire